

Autorisation de diffusion d'image

Nous, soussignés (nom, prénom, adresse)

.....  
.

Responsables légaux de l'enfant scolarisé en classe de .....de l'Ecole/Collège/Lycée ( compléter avec les coordonnées complètes).....

Autorisons/n'autorisons pas (barrez la mention inutile) l'utilisation des images de notre enfant (photographies et films) prises dans le cadre de l'opération « Œuvre fictive pour un vrai jeu-concours » organisée par le musée Camille Claudel en vue de :

- d'une exploitation sur le site patrimonial du musée Camille Claudel.
- d'une intégration possible dans les documents de communication de la Ville de Nogent-sur-Seine et du musée Camille Claudel liés à l'opération « Œuvre fictive pour un vrai jeu-concours » (supports papier, internet)
- dans tout document de communication autour de l'opération et des travaux des enfants ainsi que la prise d'images par la presse présente le jour du master class au musée Camille Claudel.

L'autorisation est conférée à titre gratuit. En conséquence aucune rémunération ou dédommagement de quelque nature que ce soit de quelque nature que ce soit ne pourra être réclamée à l'Etablissement.

L'établissement s'interdit de céder ou concéder le bénéfice de la présente autorisation à un tiers. L'établissement s'interdit de diffuser toute photographie qui pourrait porter atteinte à la dignité, à l'honneur de la personne photographiée.

Les signataires se déclarent informés du fait que les photographies réalisées seront diffusées sur le réseau internet et que la communication au public réalisée ne peut être nécessairement être contrôlée (création de liens hypertextes, copies des photographies). Les signataires pourront à tout moment demander à ce que les photographies soient retirées du site internet ou des documents numériques diffusés.

Cette demande sera formulée auprès de la directrice du musée par lettre recommandée avec accusé de réception. Le retrait sera effectué dans un délai raisonnable au regard des contraintes techniques imposées par la modification de la ou les pages sur lesquelles figurent les photographies.

Fait en autant d'originaux que de signataires.

A.....le.....